

Mairie de
SAUVAT

LE BOURG

15240 SAUVAT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU quinze juin deux mille quinze

Président :

FORESTIER

BERTRAND

Secrétaire(s) de séance :

Mme Françoise GILLES

Présents :

Françoise GILLES, Odile BRANDELY, Frédéric JIMENEZ, Gilles ALBESSARD, Jean-Paul PRADEYROL, Bernard ROBERT, Sébastien PELISSIER, Marie-Thérèse ANDRIEUX, Christèle DANGLARD, Laëtitia DESRUES,

Absents :

Délibération 1

Objet: Transfert partiel des biens, droits et obligations des sections de la Commune de Sauvât à l'exception de la Section de BROUSSOLLES.

Mr le Maire rappelle que lors de la dernière réunion du conseil la décision de transférer les biens de section à la commune ont été validés seule Mme DESRUES Laëtitia a voté contre. Une délibération va être transmise en Sous-Préfecture afin de valider un transfert partiel des biens de section.

Délibération 2

Nomination d'un Correspondant défense : Mr Sébastien PELISSIER.

Délibération 3

Suite au contrôle de la gestion des régies municipales par Mr JOSS, Receveur municipal, il a été demandé au Conseil Municipal de prendre une délibération fixant le nom du régisseur principal et de son suppléant, Mmes GALVAING et JOB. Une délibération pour clôturer la régie des photocopies est demandé par Mr JOSS puisqu'elle est inactive depuis un certain temps.

Délibération 4

Le Syndicat départemental d'énergies du cantal a sollicité le Conseil Municipal afin que les lampes à mercure soient

Pour extrait :

En Mairie, le 22 Juin 2015

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

 Maire

FORESTIER
Bertrand
Signature et cachet

remplacées .

Etude des candidatures pour le poste du CAE à l'école.

Mr le Maire a présenté les différentes candidatures, il a été décidé de les rencontrer afin de prendre une décision finale.

Etat d'avancement de la construction du bâtiment communal,

Mr le Maire a donné lecture des différents devis et a rappelé l'importance des délais de réalisation.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré un membre de la famille LARCENA, une solution est évoquée la famille LARCENA envisage de détruire la grange en péril et demande à la Mairie si il leur est possible d'acquérir le bout de terrain derrière la maison de Mr VIGNAL qu'ils viennent d'acheter. Un accord est donné par le Conseil Municipal.

Problèmes d'infiltration d'eau dans le cimetière suite aux violents orages.

Après discussion, le conseil Municipal envisage dans un premier temps la pose d'une nappe de protection alvéolaire.

Des devis pour réaliser ces travaux vont être demandés à diverses entreprises.

Mr le Maire s'interroge sur la validité de la licence IV, des précisions vont être demandées à la Préfecture.

Pour faciliter l'utilisation du conteneur au cimetière, Mme GILLES propose de créer une aire cimentée et bordée de bois, ce petit aménagement est validé par la Communauté de Communes.

Plusieurs petits travaux sont à envisager:

Nettoyage des collecteurs d'eau à Poux,

Réparer la fuite à l'appartement,

Réparer le portail à l'école,

Contrôler les bornes à incendie,

Balisage du nid de poule à Ardit.

Pour extrait :

En Mairie, le 22 Juin 2015

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

Maire
FORESTIER
Bertrand
Signature et cachet

